

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

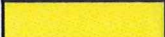



À partir du 2 septembre 2014, la Communauté de Communes Cœur de Brenne mettra en place sur son territoire, la réforme des rythmes scolaires.

Le nouvel emploi du temps de votre enfant sera le suivant :

ÉCOLE DE LINGE

	8h55	12h	13h30	14h	15h30	16h20
Lundi	Classe			Classe		Nouvelle activité (TAP)
Mardi	Classe			Nouvelle activité (TAP)	Classe	
Mercredi	Classe		11h55			
Jeudi	Classe			Nouvelle activité (TAP)	Classe	
Vendredi	Classe			Classe		Nouvelle activité (TAP)

 Nouvelle activité (TAP)  Classe

Les cours débuteront tous les matins à 8h55.

Le départ du transport scolaire sera à 16h20 tous les soirs et il fonctionnera également le mercredi avant et après la classe.

Les Temps d'activités périscolaires (TAP) :

Les Temps d'Activités Périscolaires seront organisés selon la réglementation en vigueur (taux d'encadrement de direction et d'animation, qualification des animateurs...)
Ils feront l'objet d'une déclaration auprès de la DDCSPP et d'un contrôle de cette administration.

Les temps d'activités périscolaires seront organisés en 2 séances de 0h50 et 2 séances de 0h30 par semaine, par cycle de vacances à vacances et par tranche d'âge, dès la rentrée.

Les activités seront gratuites.

Elles seront **non obligatoires**. Cependant, l'inscription d'un enfant aux TAP constitue un engagement de fréquentation sur la période.

- Les activités prévues : activités multisports, activité sur l'environnement, théâtre, jeux de société, la migration des oiseaux, la faune et la flore, Tennis de table / Badminton...

L'organisation des mercredis :

Après le temps d'enseignement, Il n'y aura pas de service de restauration scolaire.

Trois possibilités vous sont proposées à partir de 11h55 :

1. vous pourrez récupérer votre enfant à 11h55.
2. votre enfant utilisera les ramassages scolaires avant et après la classe pour un retour à domicile.
3. Vous pourrez inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs du mercredi à Saint Michel en Brenne (service payant – tarifs consultables sur le site suivant - <http://www.coeurdebrenne.fr/>) :
 - après la classe, le transport sera organisé pour rejoindre le centre. Ce service est compris dans le prix d'inscription.
 - le repas de midi, les activités et le goûter seront compris dans le tarif.
 - vous pourrez récupérer votre enfant à ST MICHEL EN BRENNNE au maximum à 18h30.

Les Inscriptions pour les mercredis se feront au plus tard le lundi précédent avant 17h au 02.54.38.18.60